

2.3 NATURE ET QUANTITE D'EFFLUENT A TRAITER

2.3.1 **Activités économiques et traitements des effluents autres que domestiques**

La commune de Nervieux est une commune rurale dont l'activité principale est l'agriculture. Il n'y a pas d'industrie implantée sur le hameau de Grénieux.

Les effluents traités seront ceux des habitations. Tous les effluents traités sont assimilables à des effluents domestiques, leurs caractéristiques permettant le recours à des techniques d'épuration identiques.

De plus, en cas de présence d'exploitation agricole à proximité du réseau, il est rappelé qu'**il est strictement interdit de rejeter du lait, du lactosérum ou des eaux vertes, brunes ou blanches dans le collecteur**. En effet ces matières sont très fortement chargées en pollution organique, colmatantes, et pourraient nuire au bon fonctionnement de la station.

Une convention sera passée avec les futurs industries/artisans raccordés de façon à :

- prétraiter les effluents,
- éviter tout autre déversement.

Les demandes d'autorisation de déversement d'effluents non domestiques dans le réseau de collecte seront instruites conformément aux dispositions de l'article 6 de l'arrêté du 22 juin 2007 et de l'article L. 1331-10 du code de la santé publique. L'autorisation fixera notamment sa durée, les caractéristiques que doivent présenter les eaux usées pour être déversées et les conditions de surveillance du déversement.

2.3.2 **Population et urbanisation avec besoins prévisibles**

Données INSEE

Le dernier recensement de la population date de 2009. L'évolution de la population est présentée dans le tableau ci-dessous.

Année	1975	1982	1990	1999	2009
Commune de Nervieux					
Nombre d'années sur la période		7	8	9	10
Nombre d'habitants	718	706	791	791	901
Evolution/an		-0,24%	1,43%	0,00%	1,31%
Nombre de logements principaux			287	301	368
Nombre de logements secondaires			61	58	47
Nombre de logement vacants			17	34	37
Nombre hab/log			2,76	2,63	2,45

La population communale de Nervieux est en augmentation depuis les années 2000 et les projets de construction sont de plus en plus nombreux depuis la construction de l'A89 entre Balbigny-Lyon.

Approche par le nombre de permis de construire par an :

En partant sur l'hypothèse de 3 à 4 permis de construire délivrés par an (situation actuelle), dans la zone desservie par l'assainissement collectif, la population à prendre en compte à l'horizon 20 à 30 ans serait la suivante :

Année	2012	2032	2038	2043
Construction nouvelle sur la base de 3 à 4 permis /an		70	87,5	105
Augmentation de la population (en habitant, sur la base du ratio de 2,45 hab/log)		172	214	257
Population future raccordée	270	432	484	527

Suivant cette approche, à un horizon 25 ans, la population raccordée à la station de Grénieux serait de **485 habitants**, hors activités.

Cette approche sous estime le nombre de construction prévu sur Grénieux, si on prend en compte ces projets de lotissements.

2.3.3 Capacité de la station

Après analyse des données initiales (population actuellement raccordée, évolution de l'urbanisation suivant les zones constructibles disponibles, activités,...), il ressort que la capacité de la station, à l'horizon 20 à 30 ans sera la suivante :

**Communes de Nervieux - Hameau de Grénieux
 Estimation de la capacité de la future station**

Capacité de la station estimée pour un horizon 20 à 30 ans - Pollution organique

<i>Actuellement raccordé</i>			ratio	EH
Population actuellement raccordée	97	branchement	décompte réel	270
Commerces, activités, service public	aucune	branchement	1,0	0
Gite "Les Beatrons"	6	chambres	1,5	9
Salles des fêtes/Salle des sports	aucune	personne	0,1	0
Constructions futures et évolution démographique				
<i>A court et moyen terme</i>				
Lotissement Berthéas	72	habitation	2,45	176
Lotissement Colomb	34	habitation	2,45	83
Lotissement Palluat de Besset	6	habitation	2,45	15
<i>A long terme</i>				
Urbanisation des secteurs constructibles restants	12	habitation	2,45	29
Densification de la zone UA	4	habitation	2,45	10

Ratio insee 2009 Nervieux: 2,45 hab/log

TOTAL 593 E.H.